

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC\_11\_201

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de membres  
En exercice :  
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à 18h30, le Conseil de  
Communauté s'est réuni à BOUILLE-COURDAULT en session ordinaire,  
sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :  
- Titulaires : 30  
- Suppléant : 1

Date de convocation : 31 octobre 2023

Excusé ayant donné pouvoir : 1  
Votants : 31

**PRESENTS :**

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme FOUNTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

**EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR :**

- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon (donne pouvoir à M. DELAHAYE Philippe)

**ABSENTS EXCUSES :**

- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

**OBJET : EXTERNALISATION DU RECRUTEMENT DES ANIMATEURS DU MERCREDI POUR LA MIL POUR LA PERIODE DU 2 JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Monsieur le Président expose que la Maison Intercommunale de Loisirs propose un programme d'activités "périscolaires" aux enfants scolarisés et/ou résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Ces activités se déroulent les mercredis uniquement en période scolaire.

Cette « organisation » a pour incidence de faire fluctuer régulièrement les effectifs d'enfants à encadrer.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment sa compétence dans le domaine de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2023CC\_09\_168 du 19 septembre 2023 autorisant le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour faire le choix de prestataires pour la mise à disposition de personnel pour la Maison Intercommunale de Loisirs,

Considérant l'obligation de disposer d'animateurs qualifiés pour respecter le taux d'encadrement fixé par le Code de l'action sociale et des familles,

Considérant que ce besoin en animateurs ne peut pas être immédiatement pourvu dans les conditions statutaires habituelles, (notamment en raison d'un temps de travail hebdomadaire très réduit),

Considérant le fait que le service de missions temporaires du Centre de Gestion de la Vendée ne peut répondre positivement à la demande,

Considérant que le marché conclu sous forme d'accord-cadre multi-attributaires arrive à échéance le 31 décembre 2022,

Considérant qu'une consultation a été lancée pour la période du 2 janvier 2024 au 31 décembre 2024,

Considérant que le montant maximum de commandes sur cette période est estimé à 65 000 € HT,

Considérant que cette consultation relative à un marché de prestations de services fait l'objet d'une procédure adaptée, sous forme d'un accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires (attribués selon la méthode dite « en cascade »), conformément aux articles R.2162-2, R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique,

Considérant l'analyse des offres effectuée conformément aux critères d'attribution définis dans le règlement de consultation,

Considérant l'avis des membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis à titre consultatif le 31 octobre 2023, proposant de retenir les offres des sociétés ci-dessous aux tarifs indiqués

Ordre	Noms prestataires	Estimation : 344.50 heures (344h30) sur une année pour 8 animateurs (en fonction Smic en vigueur)	
		€ HT	€ TTC
N°1	ADECCO 85200 FONTENAY LE COMTE	58 259.60	69 911.60
N°2	MANPOWER 85200 FONTENAY LE COMTE	56 994.08	68 376.40

Monsieur le Président demande au Conseil de Communauté son autorisation :

- Pour retenir le prestataire ADECCO en première position et le prestataire MANPOWER, en seconde position, pour la mise à disposition de personnel animateur intérimaire pour la Maison Intercommunale de Loisirs les mercredis en périodes scolaires, pour l'année 2024, et aux tarifs indiqués dans les bordereaux de prix unitaires.
- Pour l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à ce marché et procéder à la notification auprès des deux prestataires.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Décide de retenir le prestataire ADECCO en première position et le prestataire MANPOWER, en seconde position, pour la mise à disposition de personnel animateur intérimaire pour la Maison Intercommunale de Loisirs les mercredis en périodes scolaires, pour l'année 2024, et aux tarifs indiqués dans les bordereaux de prix unitaires.
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et procéder à la notification auprès des deux prestataires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 7 novembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le 15/11/2023



ID : 085-248500563-20231107-2023CC\_11\_201A-DE

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le 15/11/2023

ID : 085-248500563-20231107-2023CC\_11\_201A-DE



## **ACTE D'ENGAGEMENT**

***MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INTERIMAIRE POUR LA  
MAISON INTERCOMMUNALE DE LOISIRS  
Année 2024***

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES**

**Maître d'ouvrage :  
COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE  
25 rue de la Gare  
Oulmes  
85420 RIVES-D'AUTISE**

## **Article 1.                   Objet du marché**

La présente consultation concerne la mise à disposition d'animateurs qualifiés dans le secteur de l'animation périscolaire, pour la Maison Intercommunale de Loisirs, les mercredis en période scolaire.

**Lieu d'exécution principal :** *MIL rue du Moulin Nieul sur l'Autise 85240 RIVES-D'AUTISE*  
*Possibilité sur d'autres communes du territoire.*

## **Article 2.                   Identification du pouvoir adjudicateur**

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE**

25, rue de la gare Oulmes  
85 420 RIVES-D'AUTISE  
Tél. : 02.51.50.48.80 – Fax : 02.51.50.48.75 - secretariat@cc-vsa.com

### **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique :**

Monsieur Michel BOSSARD, Président de la Communauté de Communes

### **ORDONNATEUR :**

Monsieur le Président, Michel BOSSARD

### **COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

Trésorerie de Fontenay le Comte  
Place Marcel Henri  
BP 89  
85202 FONTENAY LE COMTE CEDEX

## **Article 3.                   Procédure de la consultation**

Procédure adaptée.

Accord-cadre à bons de commande sans fixation de montant minimum et avec un montant maximum sur la période de 65 000 € HT.

Accord-cadre multi-attributaires, 2 maximum (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats).

Les commandes seront attribuées selon la méthode dite « en cascade ».

## Article 4. Engagement du candidat

### IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné

Nom : TREVIEN.....

Prénom : Anne.....

Qualité : ...Responsable Grands Comptes.....

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

*et*

- Agissant en tant que prestataire unique
- Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après
- Solidaire       Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement :

#### **Siège Social :**

**Manpower France SAS**

**Direction Commerciale et Marketing Client – Pôle Appels d’Offres**

**Tour Landscape – 6 place des Degrés 92800 Puteaux**

**Numéro Siret : 429 955 297 14918**

**RCS NANTERRE 429 955 297 / Code APE/NAF : 7820Z**

**Tél : 01 57 66 17 17 - Fax : 01 57 66 19 30**

**Mail : [secteur.public@manpower.fr](mailto:secteur.public@manpower.fr)**

**NUMERO IDENTIFIANT TVA (= n° intracommunautaire) : FR 61 429 955 297**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes :

- CCP
- CCAG fournitures courantes et services
- Autres .....

Après avoir fourni l'ensemble des attestations fiscales et sociales visées aux articles R.2143-5 à R.2143-12 du Code de la commande publique,

J' (NOUS) AFFIRME (ONS), sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 et aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique.

**M'ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous (article 5).

#### PAIEMENT

Compte à créditer :

Du compte ouvert au nom de	MANPOWER France sas		
Sous le numéro	00021965465		
Code Banque	30004	Code Guichet 00819	Clé 61
à	BNP PARIBAS ELYSEES HAUSSMANN ENTREPRISES (0819) 37/39 rue d'Anjou - 75008 PARIS		
Code IBAN	FR76 3000 4008 1900 0219 6546 561		
Code BIC	BNP AFRPPPLZ		

#### AVANCE

Sans objet.

#### Article 5. Offre de prix

aux prix indiqués dans le bordereau de prix joint en annexe

#### A ) Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

#### B ) Avance (articles R.2191-3 à R.2191-12 du Code de la commande publique) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI



(Cocher la case correspondante.)

**Article 6. Durée d'exécution du marché public**

Le marché est un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande conclu pour la période du 2 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

**Article 7. Signatures**

Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou mandataire du groupement:

Fait en seul original

A ...LA DEFENSE.....

Le.....17/10/2023.....

**Nom, prénom et qualité du signataire**  
*(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)*

**ANNE  
TREVIE**

(Signature et cachet de l'entreprise)

Signature numérique  
de ANNE TREVIEN  
Date : 2023.10.18  
13:42:57 +02'00'

**Article 8.                    Approbation du marché par le Maître d'ouvrage**

La présente offre présentée est acceptée :

pour les prix indiqués dans le bordereau des prix unitaires annexé au présent document.

Le présent prestataire est désigné en tant que (premier ou deuxième)...**DEUXIEME**.....attributaire.



A Rives-d'Autise, le .....

Le Président,  
Michel BOSSARD

**Article 9.                    Notification**

Reçu l'avis de réception dématérialisé de la notification du marché,

le

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 14/11/2023

Publié le

ID : 085-248500563-20231107-2023CC\_11\_201A-DE

S'LO



## **ACTE D'ENGAGEMENT**

***MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INTERIMAIRE POUR LA  
MAISON INTERCOMMUNALE DE LOISIRS  
Année 2024***

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES**

**Maître d'ouvrage :  
COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE  
25 rue de la Gare  
Oulmes  
85420 RIVES-D'AUTISE**

## **Article 1.                   Objet du marché**

La présente consultation concerne la mise à disposition d'animateurs qualifiés dans le secteur de l'animation périscolaire, pour la Maison Intercommunale de Loisirs, les mercredis en période scolaire.

**Lieu d'exécution principal :** *MIL rue du Moulin Nieul sur l'Autise 85240 RIVES-D'AUTISE*  
*Possibilité sur d'autres communes du territoire.*

## **Article 2.                   Identification du pouvoir adjudicateur**

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE**

25, rue de la gare Oulmes

85 420 RIVES-D'AUTISE

Tél. : 02.51.50.48.80 – Fax : 02.51.50.48.75 - secretariat@cc-vs-a.com

### **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique :**

Monsieur Michel BOSSARD, Président de la Communauté de Communes

### **ORDONNATEUR :**

Monsieur le Président, Michel BOSSARD

### **COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

Trésorerie de Fontenay le Comte

Place Marcel Henri

BP 89

85202 FONTENAY LE COMTE CEDEX

## **Article 3.                   Procédure de la consultation**

Procédure adaptée.

Accord-cadre à bons de commande sans fixation de montant minimum et avec un montant maximum sur la période de 65 000 € HT.

Accord-cadre multi-attributaires, 2 maximum (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats).

Les commandes seront attribuées selon la méthode dite « en cascade ».

## Article 4. Engagement du candidat

### IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné

Nom : COUTURIER

Prénom : Antonin

Qualité : Responsable Business et Développement

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

*et*

- Agissant en tant que prestataire unique
- Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après
- Solidaire       Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement :

Raison sociale : ADECCO FRANCE

Adresse : 02 Rue Henri Legay – 69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06 64 65 67 39 Fax : .....

Courriel : marchespublics@adecco-groupe.fr

N° S.I.R.E.T : 998 823 504 3782

Code A.P.E : 7820Z

N° Registre du Commerce : 998 823 504 RCS LYON

Ou N° Répertoire des Métiers : .....

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes :

- CCP
- CCAG fournitures courantes et services
- Autres .....

Après avoir fourni l'ensemble des attestations fiscales et sociales visées aux articles R.2143-5 à R.2143-12 du Code de la commande publique,

J' (NOUS) AFFIRME (ONS), sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 et aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la commande publique.

**M'ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous (article 5).

### PAIEMENT

Compte à créditer :

<b>Titulaire</b>	<b>Etablissement</b>	<b>Agence</b>
<b>ADECCO FRANCE</b>	<b>SOCIETE GENERALE</b>	<b>02280</b>

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	RIB
3 0 0 0 3	0 2 2 8 0	0 0 0 2 0 3 1 8 1 2 1	3 9

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION  
INTERNATIONALE DE LA  
BANQUE (BIC)

FR76 3000 3022 8000 0203 1812 139

SGE FR PP ( )

### AVANCE

Sans objet.

### Article 5. Offre de prix

aux prix indiqués dans le bordereau de prix joint en annexe

### A ) Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

### B ) Avance (articles R.2191-3 à R.2191-12 du Code de la commande publique) :



Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI  
(Cocher la case correspondante.)

**Article 6. Durée d'exécution du marché public**

Le marché est un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande conclu pour la période du 2 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

**Article 7. Signatures**

Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou mandataire du groupement:

Fait en seul original

A Saint-Herblain

Le 19/10/2023

**Nom, prénom et qualité du signataire**

*(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)*

COUTURIER Antonin, Responsable Business et Développement

(Signature et cachet de l'entreprise)

**Adecco**  
Direction Opérationnelle Ouest  
Service Ressources Humaines  
3, place Mogallon  
44300 Saint-Herblain

**Article 8. Approbation du marché par le Maître d'ouvrage**

La présente offre présentée est acceptée :

pour les prix indiqués dans le bordereau des prix unitaires annexé au présent document.

Le présent prestataire est désigné en tant que (premier ou deuxième).....**PREMIER**.....attributaire.



A Rives-d'Autise, le .....

Le Président,  
Michel BOSSARD

**Article 9. Notification**

Reçu l'avis de réception dématérialisé de la notification du marché,

le